

RCS : CHAMBERY

Code greffe : 7301

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de CHAMBERY atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2011 B 00673

Numéro SIREN : 533 208 682

Nom ou dénomination : 2CBG

Ce dépôt a été enregistré le 01/06/2018 sous le numéro de dépôt 5104

①

BILAN SIMPLIFIÉ

DGFIP N° 2033-A-SD2018

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		LES ELEPHANTS		Néant <input type="checkbox"/>											
Adresse de l'entreprise		22 RUE VIEILLE MONNAIE		73000 CHAMBERY											
Numéro SIRET *		5	3	3	2	0	8	6	8	2	0	0	0	1	3
Durée de l'exercice en nombre de mois *		12		Durée de l'exercice précédent *		12									
		Exercice N clos le		Exercice N-1 clos le											
		31122017		31122016											
ACTIF		Brut 1		Amortissements-Provisions 2		Net 3		Net 4							
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations { Fonds commercial* incorporelles { Autres*	010	45 000	012		45 000	45 000								
		014	220	016	220										
	Immobilisations corporelles*	028	5 680	030	3 748	1 931	2 466								
	Immobilisations financières* (1)	040		042											
	Total I (5)	044	50 900	048	3 968	46 931	47 466								
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052										
		Marchandises *	060	18 717	062		18 717	14 452							
	Avances et acomptes versés sur commandes	064	8 563	066		8 563	9 730								
	Créances (2) { Clients et comptes rattachés* Autres* (3)	068		070											
		072	771	074		771	336								
	Valeurs mobilières de placement	080	30 929	082		30 929	30 867								
	Disponibilités	084	56 081	086		56 081	54 287								
	Charges constatées d'avance *	092	1 404	094		1 404	783								
	Total II	096	116 465	098		116 465	110 456								
	Total général (I + II)	110	167 364	112	3 968	163 396	157 922								
PASSIF		Exercice N NET		Exercice N-1 NET											
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120	8 000	120	8 000	8 000									
	Ecarts de réévaluation	124		124											
	Réserve légale	126	800	126	800	800									
	Réserves réglementées*	130		130											
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants*)	131	80 092	132	80 092	72 351									
	Report à nouveau	134		134											
	Résultat de l'exercice	136	32 235	136	32 235	31 741									
	Provisions réglementées	140		140											
	Total I	142	121 127	142	121 127	112 892									
	Provisions pour risques et charges	154		154											
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156	2 234	156	2 234	5 444									
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164		164											
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166	7 823	166	7 823	2 862									
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :)	169	26 040	172	32 212	35 153									
	Produits constatés d'avance	174		174		1 571									
Total III	176	42 269	176	42 269	45 030										
Total général (I + II + III)	180	163 396	180	163 396	157 922										
RENVOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195										
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182										
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184										

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Co CB

Formulaire obligatoire (article 302 septies A-bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise: SARL 2CBG		Néant <input type="checkbox"/>			
A - RESULTAT COMPTABLE		Exercice N clos le 31122017		Exercice N-1 clos le 31122016			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	209		210	282 185	286 552	
	Production vendue	{ biens } dont export { services * } intracommunautaires et livraisons	215	214			
			217	218			
				222			
	Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)			224			
	Production immobilisée *			226			
	Subventions d'exploitation reçues			230	1	144	
	Autres produits			232	282 185	286 696	
Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)							
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)			234	127 247	132 743	
	Variation de stock (marchandises) *			236	(4 264)	(4 414)	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)			238			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *			240			
	Autres charges externes * : (dont crédit bail : - mobilier : - immobilier :)			242	21 532	21 847	
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)	243	917	244	917	920	
	Rémunérations du personnel *			250	98 158	96 956	
	Charges sociales (cf. renvoi 380 du 2033-D)			252			
	Dotations aux amortissements *			254	534	620	
	Dotations aux provisions			256			
Autres charges	{ dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger * } { dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles }	259		262	2	448	
		260					
Total des charges d'exploitation (II)				264	244 125	249 119	
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				270	38 060	37 577	
PRODUITS ET CHARGES DIVERSES	Produits financiers (III)			280	62	126	
	Produits exceptionnels (IV)			290			
	Charges financières (V)			294	200	361	
	Charges exceptionnelles	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)	347		300		
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)	348				
Impôts sur les bénéfices * (VII)			306	5 688	5 601		
2 - BENEFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)				310	32 235	31 741	
B - RESULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2		312	32 235	314	
Régularisations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *			316			
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles			318			
	Provisions non déductibles *			322			
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)			324	5 688		
	Divers * dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247		330			
			écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM *	248			
	Fraction des loyers verser dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option		(Part de loyers dispensés de réintégration)	249			
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			998			
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				999			
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				997		
	Entreprises nouvelles (44. sexies)	986	Zone franche urbaine (44. octies et 44 octies A)	987	Zones restructuration de la défense (44 terdecies)	127	
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)	981	Jeune entreprise innovante (44. sexies A)	989	Zone de revitalisation rurales (44. quinquies)	138	
	Pôles de compétitivité hors CICE (art 44 undecies)	990	Bassins d'emploi à redynamiser (art 44 duodecies)	991			
	Divers * ZFA (44 quater decies)	345	Investissements outre-mer	344	Créance due au report en arrière du déficit	346	
					Déduction exceptionnelle (art 39 decies)	655	
	RESULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DEFICITS ANTERIEURS		Bénéfice col. 1 Déficit col. 2		352	37 923	354
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière * (Entreprises I.S. seulement)			356			
	Déficits antérieurs reportables : * dont imputés sur le résultat :					360	
RESULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DEFICITS		Bénéfice col. 1 Déficit col. 2		370	37 923	372	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT.

CG CB

SARL 2CBG
Société à responsabilité limitée
Au capital de 8 000 Euros
Les Eléphants
22 Rue Vieille Monnaie
73000 CHAMBERY
RCS : 533208682 RCS CHAMBERY

<p align="center">RAPPORT DE GESTION SUR LES OPERATIONS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2017</p>

Chères associées,

Nous avons l'honneur de vous présenter, conformément aux textes légaux et réglementaires, notre rapport sur les opérations de l'exercice clos le 31 décembre 2017, ainsi que sur les comptes annuels dudit exercice soumis aujourd'hui à votre approbation.

PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS

- **SITUATION ET ACTIVITE AU COURS DE L'EXERCICE**

Le volume d'activité passe de 286 552 Euros à 282 185 Euros soit - 4 367 Euros. La marge progresse légèrement pour atteindre 159 202 Euros.

A 21 532 Euros, les autres charges externes sont stables. Il en est de même pour les impôts et taxes.

Les rémunérations des associées sont à l'identique alors que les cotisations sociales TNS augmentent de + 1 202 Euros.

Le bénéfice s'établit à + 32 235 Euros une fois pris en compte la dotation aux amortissements (- 534 Euros), les charges financières (- 200 Euros), l'impôt sur les sociétés (- 5 688 Euros)...

- **EVOLUTION PREVISIBLE ET PERSPECTIVES D'AVENIR**

La gérance est confiante quant aux perspectives d'avenir notamment en matière de maintien du chiffre d'affaires et de maîtrise des coûts.

- **EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE**

Il convient de souligner qu'aucun évènement important n'est survenu entre la date de clôture et la date à laquelle le rapport est établi.

- **ACTIVITE EN MATIERE DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT**

Nous vous informons que la société n'a pas engagé de politique de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.

Au cours de cette assemblée, vous aurez à approuver les comptes et à donner, s'il y a lieu, quitus de sa gestion à la gérance.

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT

Ainsi que vous pouvez le constater, déduction faite de toutes charges et de tous impôts et amortissements, les comptes qui vous sont présentés font ressortir un bénéfice comptable de 32 234,87 Euros.

Nous vous proposons d'affecter ce résultat de la manière suivante :

- Distribution de dividendes (montant brut).....	27 000,00 Euros
- Autres réserves.....	5 234,87 Euros,
<i>ce qui portera le compte à la somme de 85 326,67 Euros.</i>	

RAPPEL DES DIVIDENDES ANTERIEUREMENT DISTRIBUES

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du code des impôts, nous vous rappelons les distributions de dividendes effectuées au cours des trois dernières années :

- *exercice clos le 31 décembre 2014 :*
 - o dividendes bruts..... 16 000 Euros
 - o dont éligibles à l'abattement 40 %... 16 000 Euros
- *exercice clos le 31 décembre 2015 :*
 - o dividendes bruts..... 20 000 Euros
 - o dont éligibles à l'abattement 40 %..... 20 000 Euros
- *exercice clos le 31 décembre 2016 :*
 - o dividendes bruts..... 24 000 Euros
 - o dont éligibles à l'abattement 40 %.. 24 000 Euros

DEPENSES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du code des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé prennent en charge les dépenses suivantes non déductibles du résultat fiscal au regard de l'article 39-4 du CGI :

- sans objet.

CONCLUSION

Nous espérons que les résolutions qui vous sont proposées recevront votre agrément et que vous voudrez bien donner quitus de sa gestion à votre gérance, pour l'exercice écoulé.

La co-gérante,
Catherine BERTINOTTI.



SARL 2CBG
Société à responsabilité limitée
Au capital de 8 000 Euros
Les Eléphants
22 Rue Vieille Monnaie
73000 CHAMBERY
RCS : 533208682 RCS CHAMBERY

**EXTRAIT DU
PROCES VERBAL
DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU VENDREDI 4 MAI 2018**

L'an deux mille dix-huit, et le vendredi 4 mai, à quatorze heures, les associées se sont réunies à Chambéry – 22 rue Vieille Monnaie à Chambéry, en assemblée générale ordinaire annuelle sur convocation de la gérance.

Sont présents ou représentés :

- Madame Catherine BERTINOTTI
Représentant QUATRE CENTS parts
en pleine propriété, ci..... 400 parts.
- Madame Christel GARCIN
Représentant QUATRE CENTS parts
en pleine propriété, ci..... 400 parts.

Total des parts présentes ou représentées : 800 parts sur les 800 parts composant le capital social.

Madame Catherine BERTINOTTI préside la séance en qualité de gérante associée.

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice pour 32 234,87 Euros, de la manière suivante :

- *Distribution de dividendes (montant brut)*..... 27 000,00 Euros
 - *Autres réserves*..... 5 234,87 Euros,
- ce qui portera le compte à la somme de 85 326,67 Euros.*

Les associées sont informées :

Les lois de finances et de financement de la Sécurité Sociale pour 2018 modifient en profondeur les prélèvements fiscaux et sociaux sur les dividendes d'actions.

A compter du 1^{er} janvier 2018, les dividendes supportent dès leur versement, soit à la source, la « flat tax » ou prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 30 % (17,2 % de prélèvements sociaux et 12,8 % de prélèvement forfaitaire.

Si le revenu fiscal de référence ne dépasse pas 50 000 Euros pour un célibataire, divorcé ou veuf et 75 000 Euros pour un couple soumis à une imposition commune, il est possible d'être dispensé du prélèvement forfaitaire.

CG CB

Si cela est plus intéressant, l'option pour le barème progressif reste possible. Les dividendes encaissés en 2018 devront être déclarés en mai 2019 avec les revenus 2018.

Dans ce cas, le prélèvement forfaitaire de 12,8 % sera déduit de l'impôt dû. En cas d'excédent, le surplus sera restitué.

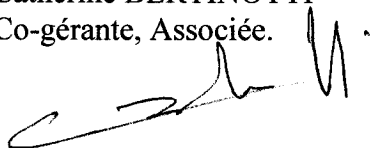
L'option du barème permet de conserver l'abattement de 40 % sur les dividendes bruts et la CSG de 17,20 % pour partie déductible en 2019.

L'assemblée Générale prend acte des distributions antérieures de dividendes suivantes :

- *exercice clos le 31 décembre 2014 :*
 - *dividendes bruts.....* *16 000 Euros*
 - *dont éligibles à l'abattement 40 %.....* *16 000 Euros*
- *exercice clos le 31 décembre 2015 :*
 - *dividendes bruts.....* *20 000 Euros*
 - *dont éligibles à l'abattement 40 %.....* *20 000 Euros*
- *exercice clos le 31 décembre 2016 :*
 - *dividendes bruts.....* *24 000 Euros*
 - *dont éligibles à l'abattement 40 %...* *24 000 Euros*

Cette résolution, mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

Catherine BERTINOTTI
Co-gérante, Associée.



Christel GARCIN
Co-gérante, Associée.

